RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de FURSAC

L'an deux mil dix neuf, le vingt huit août, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de FURSAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Thierry DUFOUR.

Étaient présents: M. Thierry DUFOUR, M. Jacky CARIAT, M. Claude CLAVÉ, M. Christophe CAMPORESI, Mme Lynette RENAUD, Mme Catherine BATAILLE, M. Jean-Luc CHAPELIER, Mme Lucile CHARAMOND, Mme Catherine DUBOIS, M. Marcel DUNET, Mme Jeannine LEFORT, M. Roland MARTINET, M. Xavier QUINCAMPOIX, Mme Nadine TESSIER, Mme Michelle VILLEDIEU, Mme Ghyslaine VIOLET, M. Jean-Marie VITTE.

Étaient absents excusés : M. Michel MONNET, Mme Marie-Christine GUYON, Mme Céline MÉRIGOT-GOUT.

<u>Étaient absents non excusés :</u> M. Félix BOUCHEMOUSSE, Mme Sylviane PERIGAUD, M. Martial POULAIN, M. Jean-Marie SIMONNEAU, Mme Ghislaine TERRASSON.

<u>Procurations</u>: Mme Marie-Christine GUYON en faveur de M. Claude CLAVÉ, Mme Céline MÉRIGOT-GOUT en faveur de Mme Michelle VILLEDIEU.

Secrétaire : M. Christophe CAMPORESI.

M. le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du 22 juillet 2019, qui est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour, à savoir une proposition d'achat de panneaux de signalisation. Les membres du Conseil acceptent l'ajout à l'ordre du jour.

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-047</u>: Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des "Jeunes Agriculteurs du canton de Grand-Bourg"

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'association des « Jeunes Agriculteurs du canton de Grand-Bourg » sollicite une subvention exceptionnelle auprès de la commune afin d'apporter une aide financière à l'organisation de leur Concours de Labour au village de Chabanne Judeau, en collaboration avec l'association « La Batteuse de Sam ».

Monsieur le Maire propose alors à l'assemblée d'octroyer une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes à hauteur de 200.00 €. Cette opération nécessite une délibération autorisant le versement de cette subvention sur les crédits ouverts à l'article 6574 « Divers sur délibération » en 2019.

Il s'agit d'une régularisation administrative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200.00 € à l'association des « Jeunes Agriculteurs du canton du Grand-Bourg »;
- Autorise le mandatement de cette dépense à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé »;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

19 VOTANTS 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-048 : Possibilités de périmètre de la nouvelle Communauté de Communes suite à la défusion de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse</u>

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que, suite à la défusion de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse, dont la commune de Fursac est membre, une position soit prise pour un éventuel rapprochement avec une autre Communauté de Communes.

Il rappelle la création, au 1^{er} janvier 2017, de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse de par l'arrêté préfectoral du 2 novembre 2016 prononçant la fusion des Communautés de Communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent-Grand-Bourg.

Monsieur le Maire mentionne, ensuite, l'arrêté du Tribunal Administratif de Limoges en date du 12 juillet 2019 cassant l'arrêté de fusion de ces intercommunalités et prononçant, ainsi, la scission de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse à compter du 1^{er} janvier 2020. Le Conseil exprime, à ce sujet et à l'unanimité, son dépit vis-à-vis de cette décision et trouve regrettable de mettre fin à cette intercommunalité au vu des efforts menés lors de la fusion ainsi que des futurs projets envisagés au sein de cette dernière et émet également son souhait d'une éventuelle création d'une nouvelle Communauté de Communes entre le Pays Sostranien et Bénévent-Grand-Bourg.

Après en avoir délibéré et à la majorité, les membres du Conseil Municipal ont décidé de statuer, en dépit de la scission de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse, en faveur d'un rapprochement du Pays Sostranien et Bénévent-Grand-Bourg afin de poursuivre, par la suite, les relations et sujets afférant au domaine intercommunal auxquels la commune sera confrontée.

19 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
1 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-049 : Proposition d'achat de panneaux de signalisation

Monsieur le Maire présente le projet d'achat d'un miroir en vue de sécuriser la circulation au village de « Cros » mais aussi de divers panneaux et matériels, notamment deux panneaux indiquant l'aire de covoiturage au parking situé Route de Guéret ainsi qu'un panneau de limitation de poids.

Il expose le devis réalisé par l'entreprise SIGNAUX GIROD comme suit :

	Prix H.T.	Prix T.T.C.
Montant total	563.68 €	676.42 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer le devis présenté ci-dessus et à régler cette dépense.

19 VOTANTS
19 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION: Questions diverses

- La Mairie a reçu les remerciements des associations des « Amis de la Résistance » (ANACR), « Vivre à Chabannes » et des « Restaurants du Cœur » pour les subventions annuelles qui leur ont respectivement été versées (rapporteur T. DUFOUR);
- Information à propos des travaux de traversée de route et de busage au village de Montfromage et Route des Sibieux (rapporteur J. CARIAT);

- Information concernant les détériorations relatives à l'assainissement au village de Paulhac (rapporteur J. CARIAT);
- Avertissement de pierres tombées sur la route au Pont de Neyrat (rapporteurs C. BATAILLE et J. CARIAT) ;
- Les travaux de carrelage prévus en Juillet-Août à l'école n'ont pu être réalisés (rapporteur J. CARIAT) ;
- Information sur les travaux Route de Bel-Air (rapporteur J. CARIAT);
- Proposition d'achat, émanant de l'association « Anam Causar a Feurçac », de panneaux de signalisation
 « Feurçac » en vue de les installer aux entrées de la commune en complément des panneaux « Fursac »
 (rapporteur R. MARTINET);
- Information sur le déversement d'ordures dans certains fossés et évocation du manque de poubelles publiques dans la commune (rapporteur J-M. VITTE);
- La Mairie a reçu une demande d'installation, sur la commune, d'un Food-Truck spécialisé dans la vente de burgers le vendredi soir (rapporteur T. DUFOUR).